

Centre des Archives du Féminisme

Répertoire numérique détaillé

Fonds U.P.F.
Union professionnelle féminine
25 AF

par Eloïse Buron

Master 1 mention Histoire, Géographie, Document

Master professionnel « Histoire et métiers des archives et des bibliothèques »

Relu par France Chabod

Sous la direction de
Bénédicte Grailles

Angers
2011

Remerciements

Je remercie Monsieur Olivier Tacheau, directeur du service commun de la documentation de l'Université d'Angers, pour m'avoir permis de réaliser mon stage au sein de la Bibliothèque Universitaire d'Angers.

Je remercie Madame France Chabod, responsable des fonds spécialisés et du Centre des Archives du Féminisme, pour avoir assuré le suivi de ce stage.

Je remercie Madame Bénédicte Grailles, conservatrice du patrimoine et maîtresse de conférences en archivistique, pour s'être montré présente lors de mes différents questionnements.

SOMMAIRE

<i>Introduction</i>	4
<i>Table des sigles</i>	10
<i>Fonds UPF du club de Cannes</i>	12
<i>Fonds UPF du club de Paris-Ouest</i>	19
<i>Fonds UPF du club de Paris-Sept</i>	24
<i>Fonds de la Fédération française nationale UPF</i>	29
<i>Annexes</i>	43
<i>Table des matières</i>	55

INTRODUCTION

Zone d'identification

Référence : FR / CAF 25 AF.

Intitulé : Fonds UPF (Union professionnelle féminine).

Dates extrêmes : 1930-2009.

La majeure partie des documents couvre la période de 1985-1990, qui correspond à la présidence de Raymonde Martin.

Importance matérielle et support : Le fonds comprend 147 articles et couvre environ 5 ml. Il est essentiellement constitué de documents papiers (notes manuscrites et dactylographiées, brochures) et de quelques documents iconographiques.

Zone du contexte

Nom du producteur : UPF (Union professionnelle féminine), puis à partir de 2000 devient BPW (Business and Professional Women) France.

Notice biographique : voir les fiches ISAAR (CPF).

Historique de la conservation : Le fonds était conservé au domicile de Raymonde Martin, ancienne présidente de la fédération française de l'association UPF de 1985 à 1991, à Tours, dans quatre grandes cantines métalliques bleues. En juin 2010, il est arrivé dans les locaux de la Bibliothèque Universitaire d'Angers.

Modalités d'entrée : Don à l'Universitaire d'Angers. Raymonde Martin a été mise en relation avec France Chabod, responsable des fonds spécialisés au Service commun de la documentation d'Angers, par le biais d'un membre d'un club de Paris, Yvane Legué. Une lettre d'intention de don à l'Université d'Angers a été signée par Raymonde Martin le 26 avril 2010. Ce don a été accepté en conseil de gestion de l'Université du 30 novembre 2010.

Zone du contenu

Présentation du contenu :

BPW est l'une des plus grandes organisations professionnelles féminines. Elle est née aux Etats-Unis de la volonté d'une femme, Lena Madelin Phillips (1881-1955), qui n'acceptait pas le fait que les femmes soient écartées de la vie sociale de son pays. En 1918, alors qu'elle se prépare à

être la représentante à une Convention de femmes, elle pense qu'il est nécessaire d'organiser sur le plan national le rassemblement des femmes exerçant une profession, et elle met en évidence deux points importants à ses yeux :

- l'égalité professionnelle et de salaire pour les femmes,
- la reconnaissance officielle du droit à l'instruction et du droit politique.

Plus tard, après la création des premiers clubs BPW, elle insistera sur le côté apolitique de ce mouvement.

L'année 1919 marque la création des premiers clubs des Femmes de Carrières Commerciales et Libérales aux Etats-Unis. Le succès de ce mouvement traverse l'Atlantique et inspire une Française, Mary Laudner, qui fonde, en 1929, l'Union Féminine des Carrières Libérales et Commerciales. Elle n'est pas la seule à être inspirée car on compte de nombreux pays européens qui créent à leur tour une association du type BPW. C'est pourquoi en 1930, l'International Federation of Business and professional Women est créée à Genève et c'est Lena Madelin Phillips qui en fut la première présidente.

Au niveau national, il faut attendre 1946 pour que les clubs français se réunissent en fédération sous le nom de l'Union professionnelle féminine. Après cette date, on constate un engouement pour ce mouvement et des clubs fleurissent un peu partout en France.

Au tout début, l'UPF s'adressait à une catégorie de femmes bien précises, c'est-à-dire aux femmes de carrières libérales. Puis BPW a étendu son périmètre des professions en s'adressant à des femmes salariées issues des secteurs privés et publics (fonctionnaires, professions libérales, agricultrices, commerçantes, artisanes, chefs d'entreprise, etc.). Aujourd'hui, les membres viennent d'horizons professionnels très différents.

En ce qui concerne son organisation, la fédération française UPF dispose d'un Conseil d'Administration qui sert d'organe de décision et de contrôle. La fédération regroupe tous les clubs de France et coordonne leurs activités. Elle encadre également la mise en place d'un congrès national tous les trois ans et définit les projets et les objectifs. Cette instance travaille en coopération avec les associations qui poursuivent des objectifs similaires. Pour les clubs, ce sont des associations indépendantes de toute influence. Ils définissent leur programme de travail en fonction des objectifs de leur fédération nationale, qui leur confie l'élaboration de commissions sur des sujets divers. Les clubs sont composés par des adhérentes qui se réunissent régulièrement. Et ces dernières établissent des liens avec les associations locales et participent aux manifestations de leur ville et de leur région.

On peut citer une autre activité typique de l'association, c'est le dîner dit « des Lumières » qui est

un événement initié en 1942 par la présidente fondatrice de l'association : Lena Madésin Philips. Se référant à l'un des objectifs qu'elle avait fixés pour orienter l'action de la fédération, « l'établissement de liens d'amitiés et de coopération entre les femmes du monde entier », Lena Madésin Philips pensait que la participation plus active des femmes aux décisions, serait un gage de paix. C'est pourquoi, elle voulut symboliser sa pensée en instituant la cérémonie des lumières pendant les jours les plus sombres de la deuxième guerre mondiale. Chaque pays était représenté par une bougie allumée. Etaient éteintes, l'une après l'autre, les bougies identifiant les pays en guerre. Seules restaient allumées les bougies des pays libres. Ce geste rappelait les souffrances de l'Europe et entretenait la flamme de l'espoir. Ainsi, s'est établie la tradition qui veut que chaque année, les membres du BPW International se réunissent à des dates différentes, pour faire vivre l'espoir et évoquer, comme l'a souhaité la fondatrice, toutes les femmes qui, par le monde, sont les victimes d'injustices, de conflits ou sont privées de liberté.

Ces fonds couvrent une grande partie du XX^{ème} siècle et sont les témoins de l'engagement des femmes durant cette période, qui comporte de nombreux changements en ce qui concerne la condition féminine. Ces fonds illustrent par leurs activités les différents combats, les volontés et les idées de ces femmes réunies en association.

Tris et éliminations : Aucun tri n'a été pratiqué. Seuls les doubles ont été éliminés, soit environ 1 ml.

Accroissements : Fonds ouvert.

Classement : Les archives se présentaient sous différents modes de conditionnement. Une partie était classée dans des boîtes, des pochettes ou des classeurs. Une autre partie se présentait sous forme de vrac. Vers le milieu du récolement, il a été constaté que l'ensemble des documents pouvait être réparti en quatre fonds, correspondant à quatre producteurs. Ainsi on trouve trois fonds de clubs aujourd'hui dissous. Comme le prévoient les statuts, les clubs dissous doivent envoyer leurs archives à la Fédération, et c'est donc Raymonde Martin, présidente de l'époque, qui les a prises en charge et conservées jusqu'à ce qu'elles soient données. Puis il y a le fonds de la Fédération française UPF qui représente un plus gros volume.

Ainsi on compte quatre plans de classement qui varient selon le producteur car certains fonds sont plus complets que d'autres. Cependant, on peut constater que les séries organiques peuvent être les mêmes dans les différents plans de classement. La seule série organique qui a subi le plus de changement, c'est celle qui concerne les activités et les relations, car les activités pouvaient varier en fonction des producteurs.

Pour l'ordre des fonds, il a été choisi de faire apparaître en premier les fonds des clubs aujourd'hui disparus, dans un ordre alphabétique, puis enfin de faire apparaître le fonds de la fédération française UPF.

Le classement a donc nécessité plusieurs types d'analyses.

Intitulé. - Objet secondaire, action : typologie.

Intitulé. - Action : typologie.

Certaines descriptions ne comportent aucune action. C'est le cas pour les assemblées générales et les réunions du bureau.

Intitulé global. - Typologie.

On peut noter que les sous-séries concernant les congrès peuvent comporter deux actions, à savoir l'organisation et le déroulement.

Intitulé global.- Action : typologies. Action : typologies.

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Statut Juridique : Archives privées.

Accessibilité : Sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée (article 9 du Code civil), la donatrice n'a pas formulé de restrictions à la communication de ses archives.

Conditions de reproduction : Il est possible de prendre des photographies (numériques et sans flash), après avoir signé un engagement vis-à-vis du Service commun de la documentation.

Langue des documents : La majeure partie des documents est en français. Il est courant de trouver des documents en anglais, et quelques rares documents en allemand, italien, arabe, suédois ou finlandais.

Caractéristiques matérielles : Une grande majorité des documents du fonds est en bon état, mais on peut constater que quelques documents sont effacés.

Instruments de recherche : Ce répertoire numérique détaillé a été établi en décembre 2010 et janvier 2011. Il est disponible en version papier au bureau de renseignement de la Bibliothèque Universitaire. Il sera numérisé et mis en ligne sur le site internet de la BU. On y trouvera des informations sur le fonds, le plan de classement ainsi que des documents numérisés dans la galerie d'images.

Zone des sources complémentaires

Sources complémentaires dans le service d'archives :

La bibliothèque universitaire d'Angers possède de nombreux fonds d'archives susceptibles de fournir des informations complémentaires sur l'association. On peut citer à cet égard les fonds suivants :

- Fonds Marcelle Devaud (20 AF 248)
- Fonds CLEF (21 AF). L'association UPF est adhérente de ce mouvement.

Sources complémentaires dans d'autres services d'archives :

La Bibliothèque nationale de France dispose de documents qui lui sont parvenus par le biais du dépôt légal. On peut citer les actes de congrès nationaux de l'UPF et de deux collections du périodique édité par l'UPF.

On peut aussi citer la Bibliothèque Marguerite Durand qui possède des études réalisées par l'UPF ainsi que des fonds d'archives de féministes, comme le fonds Jeanne Chaton qui fut membre d'honneur au sein des clubs parisiens.

La Bibliothèque municipale de Lille dispose également des actes du congrès national de 1972 que le club UPF de Lille avait organisé.

La Médiathèque du Mans dispose d'un rapport établi par la commission d'étude des problèmes d'urbanisme du club UPF du Mans.

Bibliographie :

➤ Archivistique et droit des archives

Association des Archivistes Français, *Abrégé d'archivistique : principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris : Association des archivistes français, 2004, 275 p.

FAVIER (Jean) dir., *La pratique archivistique française*, Paris : Archives Nationales, 2008, 630 p.

LE GOFF Armelle, *Les archives des associations : approche descriptive et conseils pratiques*, Paris : La Documentation française et la Direction des Archives de France, 2001, 244 p.

NOUGARET Christine, GALLAND Bruno, *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris : La Documentation française et la Direction des Archives de France, 1999, 259 p.

NOUGARET Christine, EVEN Pascal, *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, Paris : Direction des Archives de France et la Documentation française, 2008, 204 p.

Webographie :

Bibliothèque universitaire d'Angers, Centre des Archives du Féminisme : http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=archives/index_F.php

Association Archives du féminisme : <http://www.archivesduféminisme.fr/>

BPW France : <http://www.bpw.fr/>

Zone des notes

On trouvera avant chaque présentation de fonds, une fiche de type ISAAR (CPF) qui présente chaque producteur.

Dans ce répertoire, on trouvera à la fois l'ancienne appellation de l'association, à savoir UPF, et la nouvelle appellation, BPW. Le choix a été fait de donner à ces fonds l'appellation UPF, car la majeure partie des documents a été produite pendant la période où l'association s'appelait ainsi.

Malgré le fait qu'il y a quatre fonds, le choix a été fait de les réunir en un seul répertoire numérique détaillé car ils proviennent d'un même don et porte sur la même association mais à des niveaux institutionnels différents.

Zone du contrôle de la description

Notes de l'archiviste : Répertoire numérique détaillé rédigé par Eloïse Buron, étudiante en première année du Master professionnel Histoire et métiers des archives et des bibliothèques, sous la direction de Bénédicte Grailles, conservatrice du patrimoine, maîtresse de conférences en archivistique.

Règles ou conventions : Les analyses archivistiques de ce répertoire ont été élaborées conformément aux recommandations de l'ouvrage suivant : Nougaret Christine, Galland Bruno, *Les instruments de recherches dans les archives*, Paris : La Documentation française, 1999, 259 p.

Date de la description : 2010-2011.

TABLE DES SIGLES

AFCA	Association française pour la communication associative
AFI	Agence femmes information
ANPES	Association nationale pour les enfants surdoués
BNF	Bibliothèque nationale de France
BNP	Banque nationale de Paris
BPW	Business and Professional Women
CEE	Communauté économique européenne
CHPP	Comité d'histoire parlementaire et politique
CIC	Crédit industriel et commercial
CIF	Centre d'information féminin
CIFE	Centre international de formation européenne
CLEF	Coordination française pour le lobby européen des femmes
CNFF	Conseil national des femmes françaises
CNPF	Conseil national du patronat français
CTF	Comité du travail féminin
C.V.	Curriculum vitae
EWMD	European women's management development network
FF	Fédération française UPF
FI	Fédération internationale UPF
FIDAPA	Federazione Italiana Donne Arti Professioni Affari
FRFP	Fédération européenne des responsables professionnelles de femmes patrons
IFBPW	International Federation Business Professional Women
IWT	International women's tribune centre
LEF	Lobby européen des femmes

LIFPL	Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté
MEL	Mouvement des enseignants libéraux
MEP	Mouvement pour l'égalité parentale
OFME	Organisation française du mouvement européen
OIF	Organisation internationale de la francophonie
ONU	Organisation des Nations unies
ORGECO	Organisation générale des consommateurs
RIB	Relevé d'identité bancaire
s.d.	Sans date
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization [Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture]
UNICEF	United Nations of International Children's Emergency Fund [Fonds des Nations unies pour l'enfance]
UPF	Union professionnelle féminine
WIT	World Information Transfert

Fonds UPF du club de Cannes

Fiche Isaar (cpf)

Zone d'identification

Type d'entité : Collectivité.

Forme autorisée du nom : Club UPF de Cannes, France.

Formes parallèles du nom : Club de l'union féminine des carrières libérales et commerciales de Cannes, France.

Autres formes du nom : Pas d'autre forme.

Zone de la description

Dates d'existence : 1940-1991.

Histoire : Le club UPF de Cannes est fondé le dimanche 26 mai 1940, dans la salle de l'Académie Provençale, 17 rue Forville à Cannes. Il est dissous par l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 3 mai 1991.

Lieux : Le club de Cannes agit principalement dans le département des Alpes-Maritimes, mais il est parfois emmené en dehors de ses frontières, comme lors de jumelage avec des clubs français ou étrangers (c'est le cas avec un club Italien).

Statut juridique : Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Fonctions et activités : Le club participe à la vie de sa région et entre pour cela en relation avec d'autres collectivités, comme la Mairie de la ville de Cannes. Il organise des activités tels que des dîners-débats auxquels sont conviés les adhérentes de l'association et aussi des personnes extérieures. Il collabore activement avec la fédération nationale UPF, surtout en ce qui concerne les commissions.

Textes de référence : On peut se référer au procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 1940, qui voit la création de l'association et l'adoption des statuts, ainsi qu'à la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.

Organisation interne : Le club se compose de membres actifs, notamment de femmes exerçant une profession libérale, industrielle ou commerciale. Il compte aussi des membres honoraires. A la tête du club, il y a une présidente élue par une assemblée générale. Celle-ci est épaulée par une vice-présidente, une trésorière et une secrétaire générale. Les membres se réunissent lors des réunions du bureau et d'assemblées générales pour élire leurs représentantes.

Contexte général : Le club UPF de Cannes est fondé en 1940 en dépit de la guerre. Jusqu'en 1946,

les clubs sont silencieux en apparence, car pour bien des femmes ce ne fut pas une période passive mais constructive dans la famille, l'entourage, une lutte pour la vie de tous les jours, préparant l'après-guerre. En 1946, la vie reprend et les clubs vont pouvoir reprendre leurs activités, mais deux guerres ont marqué l'esprit des femmes, et les ont forcées à voir la vie de façon nouvelle car elles ont été obligées de réagir. En effet, des générations de femmes se sont retrouvées avec des responsabilités. La guerre a transformé l'esprit des femmes à tous les niveaux. C'est pourquoi, le programme de l'UPF devient plus attrayant : il se veut dénué de toute tendance politique, philosophique, religieuse, et largement ouvert aux femmes de professions libérales, commerciales et de professions diverses. Ces femmes peuvent se rencontrer sans distinction de fortune, en égales et amies, et les connaissances de chacune sont mises en commun. Depuis les années 1950 jusqu'à sa dissolution, le club commence à s'ouvrir vers l'extérieur, en rencontrant des clubs et des fédérations étrangères. Les combats et les idées de l'association ne cessent d'évoluer par le biais de rencontres et de commissions.

Pour ce club, on peut citer quatre présidentes qui ont marqué l'histoire du club de Cannes (dans l'ordre chronologique) : Mme Huguette Schley, Mme Gisèle Tomat, Mme Trotain qui fut en relation avec le CNFF et le Comité du travail féminin, et enfin la dernière présidente, Mme Le Clech.

Zone des relations

Noms/ Numéros d'immatriculation des associés : Fédération française UPF.

Type de relations : Le club UPF de Cannes entretient une relation hiérarchique avec la Fédération française de l'UPF. Le club est subordonné à cette Fédération.

Description de la relation : Le club envoie régulièrement des comptes rendus de ses activités à la Fédération française par le biais de circulaires d'information qui sont éditées à intervalles réguliers ou des rapports moraux d'activités envoyés pour les assemblées générales de la Fédération. La Fédération tient également au courant de ses activités le club de Cannes, aussi par des circulaires d'informations envoyées à tous les clubs.

Dates de la relation : A partir de la création du club en 1940, jusqu'à sa dissolution en 1991.

Zone du contrôle

Code d'identification de la notice d'autorité : FR / CAF 25 AF.

France, Centre des Archives du Féminisme.

Code d'identification du ou des services : Centre des Archives du Féminisme, Service commun de la documentation de l'Université d'Angers.

Règles ou conventions : Norme internationale sur les notices d'autorités utilisées pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles. ISAAR (CPF), 2004.

Niveau d'élaboration : Notice en projet et susceptible d'être modifiée.

Niveau de détail : Niveau élémentaire.

Dates de création : 2011.

Langues et écriture : Français.

Notes relatives à la mise à jour de la notice : Notice d'autorité établie par Eloïse Buron, étudiante en Master 1 Histoire, métiers des archives et des bibliothèques.

Plan de classement

FONDS UPF DU CLUB DE CANNES -----	25 AF 1-29
ORGANISATION -----	25 AF 1-2
ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT -----	25 AF 3-7
<i>Assemblées générales et réunions</i>	25 AF 3-6
<i>Membres</i>	25 AF 7
COMPTABILITÉ -----	25 AF 8-9
ACTIVITÉS ET RELATIONS -----	25 AF 10-27
<i>Activités organisées par le club</i>	25 AF 10-16
<i>Relations avec les autres clubs</i>	25 AF 17
<i>Relations avec la Fédération nationale</i>	25 AF 18-20
<i>Relations avec la Fédération internationale</i>	25 AF 21-22
<i>Relations avec d'autres mouvements ou associations</i>	25 AF 23-27
Niveau régional.....	25 AF 23-24
Niveau national.....	25 AF 25-27
DOCUMENTATION -----	25 AF 28-29
<i>Presse</i>	25 AF 28-29

CORPS DE REPERTOIRE – FONDS UPF DU CLUB DE CANNES

Organisation

- 25 AF 1** Siège social. - Modification : Journal Officiel de la République française. 1981
- 25 AF 2** Dissolution. - Correspondances, procès-verbaux d'assemblée générale, facture des Journaux Officiels pour la parution de l'extrait. 1991-1992

Administration et Fonctionnement

Assemblées générales et réunions

- 25 AF 3-4** Livres des réunions et assemblées. - Déroulement : comptes rendus, coupures de presse, ordres du jour, notes, correspondances. Information : listes des membres, circulaires d'information, bulletin de liaison de la Fédération française. 1958-1989
- 3 1958-1978
- 4 1978-1989
- 25 AF 5** Réunions statutaires et du bureau. - Déroulement : comptes rendus. 1986-1989
- 25 AF 6** Assemblées générales ordinaires et extraordinaires. - Déroulement : comptes rendus. 1978-1991

Membres

- 25 AF 7** Adhérentes. - Listes des membres et cotisantes. 1973-1988

Comptabilité

- 25 AF 8** Cahiers des comptes. - États des dépenses et des recettes (contient aussi des rapports financiers, des reçus, des factures de frais et des notes manuscrites). Frais de dépenses: pièces justificatives (dont notes manuscrites, chéquier, billets de train, tickets de caisse, factures, récapitulatif des frais, correspondances, rappel de facture, reçus, notes de frais). 1960-1992
- 25 AF 9** Compte bancaire, gestion : relevés de compte chèque, talon de chèque, bordereaux d'opérations, remise de chèques, reçus, avis de virement et de crédit, notes manuscrites. 1988-1992

Activités et Relations

Activités organisées par le club

- 25 AF 10** Correspondance. - Collection arrivée et départ, cartes de visites, invitation, C.V., rapports, programmes. 1976-1990
- 25 AF 11** Documents envoyés aux membres. - Information : circulaires, correspondance, programme, ordre du jour, coupures de presse. *Certaines années sont incomplètes. Il manque les années 1974 et 1975.* 1973-1991
- 25 AF 12** Vie du club. - Circulaires d'information, correspondances, listes de membres, notes, coupures et articles de presse, convocation, rapports, comptes rendus, menus, article, convocations, invitations, notes manuscrites, faire-part de décès, tracts, programme, menu, communiqué, notes, photographie, cartes de visite. 1976-1988
- 25 AF 13** 25e anniversaire des clubs de Nice et Cannes. - Programme, cartes postales, photographies, coupures de presse, menus, allocutions, listes (dont celle des participantes). 1965
- 25 AF 14** Tombola. - Organisation : correspondance et affiche. 1977
- 25 AF 15** Jumelage et dîner des Lumières avec le club de Gênes (Italie). - Organisation : correspondances avec Gênes, invitations avec carte-réponse, cartes de visite, budget, notes, documentation touristique sur Gênes. Déroulement : comptes rendus, entrefilets, programme, convocation, allocutions, coupures de presse, album (contenant des photographies, des cartes postales et un article de presse). 1979-1980
- 25 AF 16** Invitation vierge du club de Cannes. s.d.

Relations avec les autres clubs

- 25 AF 17** Documents envoyés par les clubs amis. - Circulaires d'information, liste des membres, éditorial, correspondances, coupures de presse, cartes de visite, listes des membres, convocation, comptes rendus, invitation, photographie, programmes, rapport, ordres du jour. 1978-1981

Relations avec la Fédération nationale

- 25 AF 18** Assemblées générales. - Comptes rendus, rapports, règlement de l'assemblée générale, notes explicatives du Journal Officiel, correspondances, procurations, convocations, fiche de renseignements généraux, notes manuscrites, coupures de presse. 1977-1988
- 25 AF 19** Documents de la Fédération envoyés aux clubs. - Information : correspondances, synthèse, convocations, programmes, annuaire du club du Mans, notes, invitation, rapports, motions, listes, organigramme de la FF, notes manuscrites, menu, comptes rendus, statuts des clubs, circulaires d'information, amendements, communiqué, formulaire d'abonnement, composition du nouveau bureau, questionnaire. 1975-1991
- 25 AF 20** Commissions. - Élaboration : listes des actions à entreprendre dans un cahier,

correspondances, programme de travail, notes manuscrites, C.V., correspondances, extrait de projet de statuts, convocation, facture, procès-verbal, liste des nouvelles adhérentes, coupures et articles de presse, documentation (dont brochures, guides émis par les Nations unies et la ville de Cannes). Communication : Rapports, correspondances, enveloppes, comptes rendus, notes, synthèse d'enquête, cahier des comités.

1973-1990

Relations avec la Fédération internationale

- 25 AF 21** Cérémonie des Lumières. - Déroulement : compte rendu. 1978
- 25 AF 22** XVe congrès international à Montreux, du 25 au 31 mai 1980. - Organisation matérielle : formulaires d'inscriptions, correspondances, rapport, liste des frais. 1980

Relations avec d'autres mouvements ou associations

Niveau régional

- 25 AF 23** Relations avec le journal Nice-Matin. - Correspondances, entrefilets, coupures de presse, circulaires d'information, tract, ordre du jour, programme, invitation et réservation, comptes rendus. 1977-1988
- 25 AF 24** Mouvement pour l'égalité parentale (MEP). - Information : correspondance. s.d.

Niveau national

- 25 AF 25** Conseil National des Femmes Françaises. - Correspondances, programmes, affiche, bulletin de cotisation, procès-verbal, carte de membre de Madame Denise Margario. 1973-1978
- 25 AF 26** Comité du Travail Féminin mis en place par le Ministère du Travail. - Correspondances, notes d'information. 1974
- 25 AF 27** Association Nationale pour les enfants surdoués (ANPES). - Information : rapport. s.d.

Documentation

Presse

- 25 AF 28** Articles extraits de journaux régionaux. 1985
- 25 AF 29** Information : brochures d'associations et mouvements divers. 1979-1982

Fonds UPF du club de Paris-Ouest

Fiche Isaar (cpf)

Zone d'identification

Type d'entité : Collectivité.

Forme autorisée du nom : Club UPF de Paris-Ouest, France.

Formes parallèles du nom : Club de l'union féminine des carrières libérales et commerciales de Paris-Ouest, France.

Autres formes du nom : Club Ouest UPF.

Zone de la description

Dates d'existence : 1946-1992.

Histoire : Le club Ouest est fondé la même année que la Fédération française en 1946. Le club est dissous en 1992 par une assemblée générale extraordinaire

Lieux : Le club agit à Paris et ses alentours. On peut noter que le club fut jumelé avec le club de Bruxelles.

Statut juridique : Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Fonctions et activités : Le club participe à la vie de la ville de Paris et entre pour cela en relation avec d'autres collectivités, telles que les autres clubs UPF parisiens ou la Mairie de Paris. Il organise des activités telles que des dîners-débats auxquels sont conviées les adhérentes de l'association et aussi des personnes extérieures, ou des œuvres de charité. Le club participe également à l'organisation et l'élaboration des commissions.

Textes de référence : Les textes de références tels qu'un procès-verbal de création ou de dissolution sont absents, mais on peut se référer à la collection de statuts, ainsi qu'à la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.

Organisation interne : Le club se compose de membres actifs, notamment de femmes exerçant une profession libérale, industrielle ou commerciale. Il compte aussi des membres honoraires. A la tête du club, il y a une présidente élue par une assemblée générale. Celle-ci est épaulée par une vice-présidente, une trésorière et une secrétaire générale. Les membres se réunissent lors des réunions du bureau et d'assemblées générales pour élire leurs représentantes.

Contexte général : Le club est fondé la même année que la Fédération française en 1946. Cette année-là, la vie reprend après la guerre et les clubs vont pouvoir reprendre leurs activités mais deux guerres ont marqué l'esprit des femmes, et les ont forcées à voir la vie de façon nouvelle car elles

ont été obligées de réagir. En effet des générations de femmes se sont retrouvées avec des responsabilités. La guerre a transformé l'esprit des femmes à tous les niveaux. C'est pourquoi, le programme de l'UPF devient plus attrayant : il se veut dénué de toute tendance politique, philosophique, religieuse, et largement ouvert aux femmes de professions libérales, commerciales et de professions diverses. Ces femmes peuvent se rencontrer sans distinction de fortune, en égales et amies, et les connaissances de chacune sont mises en commun. Le club est très actif durant la seconde moitié du xx^e siècle et ce jusqu'à sa dissolution. Cependant, le club Ouest reste assez secondaire car la ville de Paris compte déjà cinq clubs UPF. On peut citer un personnage important dans la vie de club. Il s'agit de Jeanne Chaton.

Zone des relations

Noms/ Numéros d'immatriculation des associés : Fédération française UPF / Clubs UPF Parisiens.

Type de relations : Le club UPF de Paris-Ouest entretient une relation hiérarchique avec la Fédération française de l'UPF. Le club est subordonné à la Fédération.

Description des relations : Le club envoie régulièrement des comptes rendus de ses activités à la Fédération française par le biais de circulaires d'information qui sont éditées à intervalles réguliers ou de rapports moraux d'activités envoyés pour les assemblées générales de la Fédération. La Fédération tient également au courant de ses activités le club, en lui envoyant des circulaires d'informations. Le Club de Paris-Ouest entretient également des échanges réguliers avec les clubs parisiens, et parfois cela donne lieu à des réunions.

Dates des relations : à partir de la création du club en 1946, jusqu'à sa dissolution en 1992.

Zone du contrôle

Code d'identification de la notice d'autorité : FR CAF / 25 AF.

France, Centre des Archives du Féminisme.

Code d'identification du ou des services : Centre des Archives du Féminisme, Service commun de la documentation de l'Université d'Angers.

Règles ou conventions : Norme internationale sur les notices d'autorités utilisées pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles. ISAAR (CPF), 2004.

Niveau d'élaboration : Notice en projet et susceptible d'être modifiée.

Niveau de détail : Niveau élémentaire.

Dates de création : 2011.

Langues et écriture : Français.

Notes relatives à la mise à jour de la notice : Notice d'autorité établie par Eloïse Buron, étudiante en Master 1 Histoire, métiers des archives et des bibliothèques.

Plan de classement

FONDS UPF DU CLUB DE PARIS-OUEST-----	25 AF 30-47
Organisation-----	25 AF 30
ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT-----	25 AF 31-35
<i>Assemblées générales</i>	25 AF 31
<i>Comptabilité</i>	25 AF 32
<i>Membres</i>	25 AF 33-35
ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE CLUB-----	25 AF 36-48
ACTIVITÉS AUXQUELLES LE CLUB A PARTICIPÉ-----	25 AF 39-47
<i>Relations avec la Fédération nationale</i>	25 AF 39-41
<i>Relations avec la Fédération internationale</i>	25 AF 42-44
<i>Relations avec d'autres mouvements ou associations</i>	25 AF 45-47
Niveau national.....	25 AF 45
Niveau européen	25 AF 46
Niveau international.....	25 AF 47

CORPS DE REPERTOIRE – FONDS UPF DU CLUB DE PARIS-OUEST

Organisation

- 25 AF 30** Historique. - Statuts, modification : collection chronologique. Union professionnelle féminine : rapports sur l'historique de la Fédération française et son fonctionnement.
1977-1989

Administration et Fonctionnement

Assemblées générales

- 25 AF 31** 1949 à 1982. - Cahier contenant des comptes rendus manuscrits et tapés, convocation, notes manuscrites sur les résultats d'élection, comptes rendus, listes des adhérentes ayant réglé leurs cotisations.
1949-1982

Comptabilité

- 25 AF 32** Compte bancaire, gestion : correspondances avec la BNP, chéquier, livret de compte d'épargne. Recettes et dépenses : livre de compte (dont comptes rendus, relevés de compte, déclaration d'opération, notes explicatives).
1971-1992

Membres

- 25 AF 33** Adhérentes. - Listes des membres du bureau, fiches de renseignements.
1978-1985
- 25 AF 34** Admissions et Démissions. - Fiches de renseignements, fiches de demandes d'adhésion et de démission, lettres manuscrites, correspondances.
1969-1983
- 25 AF 35** Droits et devoirs des membres. - Gestion : relances de paiement de cotisations, demande d'adhésion, listes des adhérentes ayant réglé une cotisation.
1970-1980

Activités organisées par le club

- 25 AF 36** Œuvre de charité. - Présentation : listes nominatives avec renseignements sur chaque personne ; Remerciements : listes nominatives avec signatures, lettres manuscrites.
1966-1967
- 25 AF 37** Jumelage entre le club de Paris-Ouest et le club de Bruxelles. - Allocutions, cartes de vœux.
1967
- 25 AF 38** Vie du club. - Déroulement : convocations avec listes des événements à venir, pièces jointes (dont budget prévisionnel, compte rendu des discussions de groupes à la 42e réunion du Conseil de la Fédération internationale sous forme de livret, tarifs pour

location de salles et menus, coupures de presse sur des restaurants, brochure du Club AM des ingénieurs Arts et Métiers), comptes rendus des réunions et sorties, programme, demande d'adhésion, rapports, correspondances. Information : circulaires d'informations envoyées par les autres clubs parisiens.

1977-1983

Activités auxquelles le club a participé

Relations avec la fédération nationale

- 25 AF 39** Commission de l'agriculture. - Rapport d'activités pour l'année 1981-1982.
1981-1982
- 25 AF 40** Enquête. - Questionnaire de l'UPF envoyé au club sur le thème de l'utilisation de l'ordinateur.
s.d.
- 25 AF 41** Union professionnelle féminine. - Communication : brochure de présentation de l'association.
s.d.

Relations avec la fédération internationale

- 25 AF 42** Commission permanente de l'Éducation et de la Culture. - Programme.
1975
- 25 AF 43** XVI^e congrès international à Washington, du 31 juillet au 5 août 1983. - Programme, formulaires d'inscription et de réservation.
1983
- 25 AF 44** Fédération Internationale de l'Union professionnelle féminine. - Communication : brochure et plaquettes de présentation de la fédération internationale.
s.d.

Relations avec d'autres mouvements ou associations

Niveau national

- 25 AF 45** La Ligue Française pour le Droit des Femmes. - Revue mensuelle « *Le droit des femmes* », numéro de juin-juillet 1971, en mémoire d'Andrée Lehmann.
1971

Niveau européen

- 25 AF 46** Fédération européenne de responsables professionnelles et de femmes patrons. - Programme du quatrième trimestre.
1983

Niveau international

- 25 AF 47** 20^{ème} session de la commission sur le statut des femmes, aux Nations unies. - Compte rendu.
1967

Fonds du UPF du club de Paris-Sept

Fiche Isaar (cpf)

Zone d'identification

Type d'entité : Collectivité.

Forme autorisée du nom : Club UPF de Paris-Sept, France.

Formes parallèles du nom : Club de l'union féminine des carrières libérales et commerciales de Paris-Sept, France.

Autres formes du nom : Club 7 UPF.

Zone de la description

Dates d'existence : 1955-1992

Histoire : Le club Paris-Sept est fondé en 1955. Le club est dissous en 1992 par une assemblée générale extraordinaire

Lieux : Le club agit à Paris, notamment dans le septième arrondissement et ses alentours.

Statut juridique : Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Fonctions et activités : Le club participe à la vie de la ville de Paris et entre pour cela en relation avec d'autres collectivités, telles que les autres clubs UPF parisiens ou la Mairie de Paris. Il organise des activités telles que des dîners-débats. Le club participe également à l'organisation et l'élaboration des commissions, ainsi qu'à des sujets de réflexions.

Textes de référence : On peut noter la présence du dossier de création de l'association ainsi qu'une collection des différents statuts. On peut également se référer à la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.

Organisation interne : Le club se compose de membres actifs, notamment de femmes exerçant une profession libérale, industrielle ou commerciale. Il compte aussi des membres honoraires. A la tête du club, il y a une présidente élue par une assemblée générale. Celle-ci est épaulée par une vice-présidente, une trésorière et une secrétaire générale. Les membres se réunissent lors des réunions du bureau et d'assemblées générales pour élire leurs représentantes.

Contexte général : Le club est fondé en 1955. Il existe déjà sur Paris plusieurs clubs UPF, et Paris-Sept s'inscrit dans la continuité du programme qui a été élaboré après la guerre, c'est-à-dire un programme dénué de toute tendance politique, philosophique, religieuse, et largement ouvert aux femmes de professions libérales, commerciales et de professions diverses. Ces femmes peuvent se rencontrer sans distinction de fortune, en égales et amies, et les connaissances de chacune sont

prises en commun. Le programme du club ne cesse d'évoluer au cours du temps. De nouveaux axes de réflexions concernant les femmes voient le jour et sont sujets à des études. On peut citer comme présidente marquante de ce club, la dernière présidente, Sylvie Paul.

Zone des relations

Noms/ Numéros d'immatriculation des associés : Fédération française UPF / Clubs UPF Parisiens.

Type de relations : Le club UPF de Paris-Sept entretient une relation hiérarchique avec la Fédération française de l'UPF. Le club est subordonné à la Fédération.

Description des relations : Le club envoie régulièrement des comptes rendus de ses activités à la Fédération française, par le biais de circulaires d'information qui sont éditées à intervalles réguliers ou de rapports moraux d'activités envoyés pour les assemblées générales de la Fédération. La Fédération tient également au courant de ses activités le club, en lui envoyant des circulaires d'informations. Le Club de Paris-Sept entretient également des échanges réguliers avec les clubs parisiens, et parfois cela donne lieu à des réunions.

Dates des relations : A partir de la création du club en 1955, jusqu'à sa dissolution en 1992.

Zone du contrôle

Code d'identification de la notice d'autorité : FR CAF / 25 AF.

France, Centre des Archives du Féminisme.

Code d'identification du ou des services : Centre des Archives du Féminisme, Service commun de la documentation de l'Université d'Angers.

Règles ou conventions : Norme internationale sur les notices d'autorités, utilisée pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles. ISAAR (CPF), 2004.

Niveau d'élaboration : Notice en projet et susceptible d'être modifiée.

Niveau de détail : Niveau élémentaire.

Dates de création : 2011.

Langues et écriture : Français.

Notes relatives à la mise à jour de la notice : Notice d'autorité établie par Eloïse Buron, étudiante en Master 1 Histoire, métiers des archives et des bibliothèques.

Plan de classement

FONDS UPF DU CLUB DE PARIS-SEPT -----	25 AF 48-62
Organisation-----	25 AF 48-50
ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT -----	25 AF 51-55
<i>Assemblées générales</i>	25 AF 51
<i>Membres</i>	25 AF 52-55
COMPTABILITÉ ET FINANCES -----	25 AF 56-57
ACTIVITÉS -----	25 AF 58-61
<i>Activités organisées par le club</i>	25 AF 58-59
<i>Activités auxquelles le club a participé</i>	25 AF 60-61
DOCUMENTATION -----	25 AF 62
<i>Presse</i>	25 AF 62

CORPS DE REPERTOIRE – FONDS UPF DU CLUB DE PARIS-SEPT

Organisation

- 25 AF 48** Fondation du club Paris-Sept. - Création : comptes rendus de réunion du bureau, liste des membres du club, reçu du service des Journaux Officiels. 1955-1956
- 25 AF 49** Modification : collection chronologique des statuts, avant-projet de statuts-type pour les clubs, élaboré par la Fédération française, compte rendu d'assemblée générale pour l'adoption de nouveaux statuts. 1979-2002
- 25 AF 50** Changement du siège social. - Modification : correspondances, récépissés de déclaration de modifications de la préfecture de Paris, listes de la composition du bureau, compte rendu de réunion, notices explicatives concernant les modifications d'association. 1974-1987

Administration et Fonctionnement

Assemblées générales

- 25 AF 51** Dossiers communiqués aux adhérentes. - Comptes rendus d'assemblées générales, listes des membres du Club 7, budget, convocations à des assemblées générales et à des réunions, rapports moraux et d'activités. 1978-1990

Membres

- 25 AF 52** Composition. - Cahier avec une liste des présidentes successives et tableaux de cotisations des membres de 1980 à 1992. 1955-1992
- 25 AF 53** Liste des membres du Club 7 pour 1979-1980. 1979-1980
- 25 AF 54** Candidatures des membres du Club 7 pour des postes au sein de la Fédération française. - Correspondances, annexes (dont CV, objectifs de programme), accusé de réception, notes manuscrites. 1993-1997
- 25 AF 55** Démissions. - Lettres. 1983-1989

Comptabilité et Finances

- 25 AF 56** Cahiers des comptes. - États des dépenses et des recettes. 1960-1991
- 25 AF 57** Pièces justificatives (dont relevés de comptes chèques, remises de chèques, bordereaux d'opération, factures).

Activités

Activités organisées par le club

- 35 AF 58** Vie du club, dossiers classés par année. - Correspondances envoyées et reçues, convocations, programme, engagement de location, rapports concernant le club (dont ceux d'activités, moraux et financiers), rapports sur des sujets particuliers, comptes rendus de réunions et d'assemblées générales, exposés, listes des membres et des cotisations, bulletins d'information, livret du CNFF (troisième trimestre 1975), questionnaire.

Les années 1979 à 198 sont manquantes.

1958-1995

- 25 AF 59** Quarantième anniversaire du Club 7. - Organisation : Correspondances, invitation, liste des participantes. Déroulement : rapports sur l'historique du club et sur le thème de la généalogie, bilan, article de presse sur l'année 1955.

1995-1996

Activités auxquelles le club a participé

- 25 AF 60** Sujet de réflexion sur l'Europe. - Correspondances envoyées et reçues, tract, notes manuscrites, liste des adhérentes, programmes, invitations, notes, brochure, bulletin de liaison, revues "Les cahiers de Femmes d'Europe", livret sur « L'Europe en péril » par l'OFME.

1991-1993

- 25 AF 61** Madame Chambet-Chanault (1897-1970), fondatrice de l'Association « Pour les aveugles ». - Livret concernant sa vie et son œuvre, brochure, et note manuscrite.

1974

Documentation

Presse

- 25 AF 62** Coupures de presse concernant Noëlle Bellone.

s.d.

Fonds de la Fédération française nationale UPF

Fiche Isaar (cpf)

Zone d'identification

Type d'entité : Collectivité.

Forme autorisée du nom : Fédération française de l'Union professionnelle des femmes de carrières libérales et commerciales.

Autres formes du nom : A partir de 2000, la Fédération française devient BPW France (Business and Professional Women).

Zone de la description

Dates d'existence : Depuis 1946.

Histoire : Tout commence en 1919, lorsque Lena Madessin Phillips crée aux États-Unis l'association « Business and Professional Women ». En 1929, Mary Laudner décide de fonder une association similaire en France, l'Union Féminine des Carrières Libérales et Commerciales. L'année suivante, le premier club UPF français est créé à Paris par Mary Laudner, sous l'impulsion de Lena Madessin Phillips, suite à une rencontre entre les deux femmes. 1930 est aussi l'année de la création de la Fédération internationale BPW lors d'un congrès à Genève, et la France compte parmi les pays fondateurs. Durant les années qui suivent, Mary Laudner parcourt la France pour convaincre les femmes de province de créer des clubs locaux, et le 6 décembre 1946, la Fédération française est créée. Suite à la création de la Fédération française, des femmes de provinces décident de rallier ce mouvement en créant des clubs. Ainsi, de 1946 aux années 1970, plusieurs clubs voient le jour et on peut en compter une vingtaine. C'est durant cette période que l'activité de la Fédération est à son apogée. En 2000, la Fédération française troque l'appellation UPF pour BPW France. Aujourd'hui, il ne reste que neuf clubs en France (à savoir : Côte-d'Azur, Le Mans, Lille, Marseille, Paris, Rouen, Strasbourg, Toulon, Tours).

Lieux : La Fédération française agit sur tout le territoire national. Elle est amenée à se déplacer un peu partout dans le monde, suite aux différents congrès organisés par les fédérations.

Statut juridique : Il faut consulter la collection des statuts de la Fédération, établie sur la loi du 1er juillet 1901.

Fonctions et activités : Les objectifs de la Fédération française sont de promouvoir les intérêts des femmes de toutes professions ; d'inciter les femmes à utiliser toutes leurs capacités et à prendre la place qui leur revient dans le monde du travail ; d'encourager les femmes à diversifier leur

formation et à adapter en permanence leurs connaissances professionnelles ; d'engager les femmes à s'impliquer et à innover dans les applications des nouvelles technologies ; d'obtenir la suppression de toute discrimination dans la vie économique, civile et politique ; de favoriser la création de réseaux d'échanges nationaux et internationaux ; de contribuer à l'amélioration de la vie professionnelle des femmes dans tous les pays. La Fédération organise tous les trois ans un congrès à l'échelle nationale avec un thème de réflexion.

Organisation interne : La Fédération se compose de membres actifs et de membres honoraires. La Fédération possède un bureau national qui se compose d'une présidente, d'une à trois vice-présidentes, d'une secrétaire générale et d'une trésorière. Une assemblée générale a lieu au moins une fois par an, pour faire le point sur les activités de la Fédération et des clubs.

Contexte général : La Fédération nationale est fondée après la guerre, c'est-à-dire en 1946, car pour pouvoir créer une fédération il fallait compter six clubs nationaux. Cet objectif est atteint le 6 décembre 1946. Cette année-là, la vie reprend et les clubs et la fédération vont pouvoir reprendre leurs activités, mais deux guerres ont marqué l'esprit des femmes, et les ont forcé à voir la vie de façon nouvelle, car elles ont été obligées de réagir. En effet, des générations de femmes se sont retrouvées avec des responsabilités. Cette période fut constructive sur le plan de la famille et de l'entourage. Ce fut une lutte pour la vie de tous les jours. La guerre a transformé l'esprit des femmes à tous les niveaux. C'est pourquoi, le programme de l'UPF devient plus attrayant : il se veut dénué de toute tendance politique, philosophique, religieuse, et largement ouvert aux femmes de professions libérales, commerciales et de professions diverses. Ces femmes peuvent se rencontrer sans distinction de fortune, en égales et amies, et les connaissances de chacune sont mises en commun. La Fédération nationale ne cesse d'évoluer en ce qui concerne les idées et les objectifs sur la condition féminine dans le travail, mais aussi dans d'autres secteurs. Elle s'adapte aux avancées sociales et est parfois même l'initiatrice de ces changements, en lançant des sujets de réflexions au sein des commissions et lors des congrès nationaux.

Depuis les années 1980, la Fédération française est de plus en plus active sur le plan international. En effet, elle participe aux congrès internationaux depuis le tout début, mais elle est devenue importante sur le plan européen, lorsque la nouvelle instance de BPW au niveau européen a vu le jour, vers 1980. Depuis peu, une nouvelle instance de BPW a été créée. Il s'agit de BPW Young, une branche de BPW qui s'adresse aux jeunes femmes de tous les horizons professionnels.

Depuis 2000, dans un souci d'harmonisation, toutes les fédérations et clubs du monde entier portent l'appellation BPW.

Zone des relations

Noms/ Numéros d'immatriculation des associés : Fédération internationale BPW / Clubs français.

Type de relations : La Fédération française entretient des relations hiérarchiques avec la Fédération internationale, et avec les clubs français qui sont ses subordonnés.

Description des relations : La Fédération française participe à tous les congrès internationaux organisés par la Fédération internationale et collabore également aux sujets des commissions, notamment dans leur élaboration et leur communication. Elle reçoit des lettres d'information de la Fédération internationale, et correspond avec cette dernière. Avec les clubs, la Fédération reçoit les bulletins d'information des clubs ainsi que les rapports de commissions élaborés par eux. La Fédération tient également au courant de ses activités les clubs, en lui envoyant des circulaires d'information. Elle réunit ses membres et ceux des clubs lors du dîner des Lumières qui a lieu une fois par an.

Dates des relations : Depuis 1946.

Zone du contrôle

Code d'identification de la notice d'autorité : FR CAF / 25 AF.

France, Centre des Archives du Féminisme.

Code d'identification du ou des services : Centre des Archives du Féminisme, Service commun de la documentation de l'Université d'Angers.

Règles ou conventions : Norme internationale sur les notices d'autorités, utilisée pour les Archives relatives aux collectivités, aux personnes ou aux familles. ISAAR (CPF), 2004.

Niveau d'élaboration : Notice en projet et susceptible d'être modifiée.

Niveau de détail : Niveau élémentaire.

Dates de création : 2011.

Langues et écriture : Français.

Notes relatives à la mise à jour de la notice : Notice d'autorité établie par Eloïse Buron, étudiante en Master 1 Histoire, métiers des archives et des bibliothèques.

Plan de classement

FONDS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE NATIONALE UPF -----	25 AF 63-147
ORGANISATION -----	25 AF 63-65
<i>Fédération nationale</i>	25 AF 63-64
<i>Fédération internationale</i>	25 AF 65
ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT -----	25 AF 66-71
<i>Réunions du bureau</i>	25 AF 66
<i>Assemblées générales</i>	25 AF 68-70
<i>Membres</i>	25 AF 71
COMPTABILITÉ -----	25 AF 72
ACTIVITÉS ET RELATIONS -----	25 AF 73-143
<i>Activités organisées par la Fédération nationale</i>	25 AF 73-108
Relations avec les clubs français.....	25 AF 73-82
Congrès nationaux.....	25 AF 83-92
Commissions.....	25 AF 93-95
Événements liés à la Fédération française.....	25 AF 96-105
Publications.....	25 AF 106-109
<i>Relations avec la Fédération internationale</i>	25 AF 110-123
Échanges entre la FF et la FI.....	25 AF 110-113
Congrès auxquelles la FF a participé.....	25 AF 114-124
<u>Niveau européen</u>	25 AF 114-118
<u>Niveau international</u>	25 AF 119-124
<i>Relations avec les autres fédérations nationales</i>	25 AF 125-134
<i>Relations avec d'autres mouvements ou associations</i>	25 AF 135-143
Niveau national.....	25 AF 134-139
Niveau européen.....	25 AF 140
Niveau international.....	25 AF 141-143
DOCUMENTATION -----	25 AF 144-147

CORPS DE REPERTOIRE – FONDS DE LA FEDERATION NATIONALE FRANCAISE UPF

Organisation

Fédération nationale UPF

- 25 AF 63** Création. - Note manuscrite, brochures de la FF, bulletin d'adhésion, constitutions et statuts, statuts de la FI, projets, historique de la FF, discours, allocution, programme, rapport d'activité, correspondances, règlement intérieur.
1938-1946
- 25 AF 64** Historique. - Statuts, modification : collection chronologique, correspondances, règlement intérieur, projets, notes de présentation, rapports, amendements, listes, programme, articles extraits de "Juris Associations", reçu, bordereaux d'envoi, procès-verbal, récépissés de déclaration, exemplaire du Journal Officiel. Statuts des clubs, modification : collection chronologique. Information : chronologie sur l'histoire des femmes, note sur le fonctionnement de l'association, questionnaire, brochures.
1962-2003

Fédération internationale UPF

- 25 AF 65** Historique. - Statuts et constitutions, modification : collection chronologique, liste. Information : rapport sur l'histoire de IFBPW par Raymonde Martin, notes, brochures, manuel de fonctionnement de l'association.
1962-2000

Administration et Fonctionnement

- 25 AF 66** Assemblées générales et réunions du bureau. - Convocation, comptes rendus, rapports, note, ordre du jour, propositions d'amendements, listes, procès-verbaux, feuille de présence, correspondances, statuts, règlement intérieur, listes, notes manuscrites, circulaires d'information, programme, projets (sur les statuts et les amendements), budget, tract, profession de foi, allocution, coupure de presse.
1930-1967

Réunions du bureau

- 25 AF 67** Récépissé de déclaration, listes, statuts, procès-verbaux, correspondances, plan, ordres du jour, convocations, comptes rendus, rapport, notes, bulletin de réponse, programme, fiche de renseignements, circulaires d'information, documentation d'un hôtel, invitation.
1983-2002

Assemblées générales

- 25 AF 68-70** Correspondances, convocations, motions, circulaires d'information, comptes rendus, rapports, procès-verbaux, feuilles de présence, notes, programmes, projets, C.V., coupures de presse, listes, bulletins de vote, procurations, budget,

attestations, allocutions, listes, ordres du jour, guides, documentation sur les gîtes de France, plans, menus, bordereau d'envoi, photographie

1978-2002

68 1978-1985

69 1986-1990

70 1991-2002

Membres

25 AF 71 Annuaires, fiches de renseignements, cartes de visites, listes des clubs et adresse des présidentes, listes des membres de comités.

1981-1982

Comptabilité

25 AF 72 Compte bancaire, gestion : liste de sites internet, bordereau de dépôt de chèques, carte de visite, relevé d'identité bancaire, contrat avec la banque CIC, extraits de procès-verbal. État des recettes et des dépenses : budget. Annuel

2002-2003

Activités et Relations

Activités organisées par la Fédération nationale

Relations avec les clubs français

25 AF 73-74 Échanges entre les clubs et la présidence, sous Micheline Lebrun. - Correspondances, notes manuscrites, Journal Officiel, récépissé de déclaration d'Association, circulaires d'information, rapports d'activité, procès-verbaux, listes des membres, comptes rendus, coupures de presse, invitations, questionnaires, convocations, programmes, tracts, charte, projets, statuts, motions, carte de vœux.

1981-1984

73 Correspondances

74 Dossiers par clubs

25 AF 75-78 Échanges entre les clubs et la présidence, sous Raymonde Martin. - Correspondances, invitations, comptes rendus, rapports, ordres du jour, circulaires d'information, procurations, règlements intérieurs, statuts, rapports, convocations, coupures de presse, budget, annuaire, liste des membres, programmes, procès-verbaux, statistiques, communiqué, C.V., menus, plans, projets, magazines, affiche, questionnaires, notes, cartes de visite, brochures, documentations touristiques.

1983-1994

75 Aix-en-Provence – Béthune

76 Bordeaux – Le Mans

77 Marseille – Paris-Ouest

78 Paris-Sept – Tours

25 AF 79 Correspondances sous Raymonde Martin - Collection des courriers départs et arrivées, convocations, rapports, note, questionnaires, demandes de renseignements, extrait de compte rendu, circulaires d'information, décret

1986-1990

- 25 AF 80** Correspondance reçue par RM après sa présidence. - Correspondance, publicité, circulaires d'information, convocations, appel à candidatures, notes, procuration et formulaire de renseignements.
1985-1993
- 25 AF 81** Échanges avec les clubs parisiens et la présidence. - Correspondance, convocations, rapports, circulaires d'information, notes manuscrites, budget, compte rendu, motion, formulaire d'inscription, procuration, listes, communiqués, notes, programmes, menu, invitation, brochure, questionnaire, coupures de presse.
1983-1991
- 25 AF 82** Club de Lille. - Dissolution : listes des membres Club de Lille, livret A, correspondance.
1981-1985
- Congrès nationaux
- 25 AF 83** IXe congrès national du Mans, du 28 au 30 mai 1981. - Déroulement : rapports (dont un sous forme de livre), coupures de presse.
1981
- 25 AF 84** Xe congrès national à Tours, du 31 mai au 2 juin 1984. - Organisation : liste des participantes, convocations aux réunions de bureau, ordres du jour, circulaires d'information, correspondances, programme.
1983-1984
- 25 AF 85** XIe congrès national à Nice, du 16 et 17 mai 1986. - Organisation : listes des participantes, budget, invitation, fiche d'inscription, correspondance, billet d'avion, CV, tracts (information sur d'autres associations), note sur les congrès nationaux. Déroulement : programmes, rapports, photographie, brochure et programme du CIFE, billets d'entrée, menu, coupures de presse.
1985-1986
- 25 AF 86** XIIe congrès national d'Arcachon, du 29 au 30 septembre 1988. - Organisation : fiches d'inscription classées par ordre alphabétique, cahier des comptes (dont RIB, recettes, chèques), correspondance, notice, circulaires, demande de subvention, chéquiers, relevé d'opération, listes des absentes, factures, reçus, conventions de mutuelles (police d'assurance). Déroulement : allocutions, correspondance, bulletin d'inscription, invitation, listes (dont celle des responsables), programme, plan, guides touristiques, reçu, coupures de presse, menus.
1985-1988
- 25 AF 87** XIIIe congrès national d'Angers, du 20 au 21 septembre 1990. - Organisation : Livre de compte, notes manuscrites, correspondance, contrat d'ouverture d'un compte bancaire, pièces justificatives (dont reçu, remises de chèques, avis de réception, avis des sommes à payer, chéquiers, RIB, factures), règlement pour l'organisation de congrès, fiches d'inscriptions, nomenclature du dossier de subvention, budget, dépliant d'un hôtel, différentes propositions de menus, notes manuscrites. Déroulement : correspondance, coupures de presse, programme, listes des participants, invitation, textes, listes d'artistes angevins, biographie, ordre de participation, C.V., projet.
1988-1991

- 25 AF 88** XIVe congrès national à Strasbourg, du 24 au 25 septembre 1992. - Organisation : listes (dont celle des hôtels et des participantes) notes, correspondances, notes manuscrites, documentation touristique. Déroulement : programme, notes d'information, convocation, inscription avec procuration, fiche d'inscription.
1991-1992
- 25 AF 89** XVe congrès national à Toulon du 4 au 8 octobre 1995. - Organisation : liste des inscriptions, rapport de stage, confirmations de réservation, invitation. Déroulement : programmes, recette de cuisine, communiqué, coupures de presse, comptes rendus, correspondance, plans, menu, dépliant du "Service des droits des femmes".
1995
- 25 AF 90** XVIe congrès national à Paris, du 23 au 24 octobre 1998. - Organisation : fiches d'inscription, états des finances du congrès (dont pièces justificatives, notes manuscrites, listes), listes (dont celle des inscriptions, des participantes, des hôtels) plans, magazines, C.V., projet, synthèses, tarifs, brochure de la BnF, correspondances. Déroulement : dessin de la façade de la mairie de Paris, programmes, notes d'information, coupures de presse, articles de presse, biographies, composition du bureau, planning, extrait d'articles, comptes rendus, menu, invitation, documentation sur le restaurant du musée d'Orsay, questionnaire, convocation, listes nominatives. Élaboration : livret compte rendu, brouillons, fax, interventions.
1998-2001
- 25 AF 91** XVIIe congrès national à Arcachon du 16 et 17 septembre 2001. - Organisation : fiches d'inscription, budget, factures, documentation sur Arcachon, invitation, notes, guide édité par le LEF, correspondances. Déroulement : feuille de pointage, liste des congressistes par ordre alphabétique, enquête sur l'organisation du congrès, compte rendu, programme, coupures de presse.
2001
- 25 AF 92** XVIIIe congrès national à Marseille. - "Les femmes professionnelles francophones", préparation : articles et coupures de presse, projets, correspondances, flash du comité d'établissement Air France, liste des hôtels à Marseille, documentation de l'OIF.
2002
- Commissions
- 25 AF 93-95** Dossiers envoyés par les clubs et établis par la FF. - Rapports, correspondance, schémas, fiche d'inscription, programme, comptes rendus, projet, annexes, synthèses, coupures et articles de presse, programmes de travail, questionnaires pour enquête, listes des membres, documentation.
1981-1995
- 93 Commissions sous la présidence de Micheline Lebrun
94 Commissions sous la présidence de Raymonde Martin
95 Commissions ayant eu lieu sous d'autres présidences
- Autres activités de la Fédération française UPF
- 25 AF 96** Anniversaires des clubs et de la Fédération. - Programmes, bulletin d'inscription, liste d'hôtels, liste des sponsors, invitations, allocution, rapport, guide, brochures sur les événements survenus en 1930, notes d'informations.

- 1980-1999
- 25 AF 97** Visite de la présidente internationale, Maxime Hays. - Organisation : correspondances, liste des congrès de l'UPF, programmes, note, rapports.
- 1982-1983
- 25 AF 98** Voyage dans le Gers. - Organisation : correspondances, rapports, plaquette, programme, listes des participantes et invitées, documentation touristique sur la Gascogne.
- 1984-1985
- 25 AF 99** Projet d'organisation d'un congrès international à Nice. - Élaboration : Correspondances, notes à propos de l'organisation des congrès, plan de la structure d'accueil du congrès, devis, brochure (tarifs autocars), programme, manuel de budget pour un congrès.
- 1984-1987
- 25 AF 100** Séminaire sur "Les Femmes et les Médias", du 9 au 11 avril 1986. - Intervention de Mme Gisele HALIMI.
- 1986
- 25 AF 101** Enquête. - Questionnaires classés par club, correspondance, synthèse des réponses, notes manuscrites.
- 1986
- 25 AF 102** Visite de la présidente internationale, Tuulikki Juusela, à Paris du 1er au 3 juin 1986. - Correspondance, carte de visite, retranscriptions d'allocution et discours, notes manuscrites, bulletins d'inscription.
- 1986
- 25 AF 103** Dîners des Lumières, de 1986 à 1999. - Organisation : invitations, projet, devis, correspondance, accusé de réception, textes, listes des participantes, proposition de devis, schéma pour disposition de tables, notes, biographie. Déroulement : programme, exposé lors d'un dîner débat.
L'année 1997 manque.
- 1986-1999
- 25 AF 104** Projet sur le catalogue d'entreprise. - Elaboration : brochures, enveloppes, notes manuscrites, adresses, correspondances, catalogue des entreprises, cartes de visites.
- 1990
- 25 AF 105** Concert de Wally Karveno. - Organisation : programmes, brochures, correspondances, poèmes, notes manuscrites.
- 1998
- Publications
- 25 AF 106** UPF. - Information : revue trimestrielle pour juillet-septembre 1977.
- 1977
- 25 AF 107** "Bulletin de liaison", édité par la Fédération. - Collection chronologique par ordre décroissant.
- 1985-1991
- 25 AF 108** « Le Bulletin », revue éditée par la Fédération. - Collection chronologique des numéros 1 à 11. Élaboration : sommaire sur la méthode de travail du comité de rédaction, note sur "Comment éditer une publication", questionnaire concernant la revue.
Les numéros 3, 4 et 10 sont manquants.
- 1993-2001
- 25 AF 109** BPW France. - Information : collection de brochures.

Relations avec la Fédération internationale

Échanges entre la FF et la FI

- 25 AF 110** Correspondance, état des finances, projets, rapports, comptes rendus, communiqué, fiche de renseignements, bulletin d'information, C.V., programme, statuts, annexes.
1973-1993
- 25 AF 111** Publication de la FI envoyée aux Fédérations. - Information : bon de commande, liste des objets destinés à la vente, bulletins d'information, lettre d'information (*newsletter*) de la FI, compte rendu.
2001-2002
- 25 AF 112** « Widening Horizons », édité par la FI. - Cahier des comptes pour les abonnements avec bulletins de réponse et listes, revues.
Certains numéros sont manquants.
1985-1988
- 25 AF 113** Documentation de l'IFBPW. - Information : livret de présentation sur des femmes de différentes fédérations, brochure.
s.d.

Congrès auxquels la Fédération a participé.

Niveau européen

- 25 AF 114** Travaux réalisés en vue du comité de coordination européenne. - Préparation : correspondance, rapports, comptes rendus, budget, bilan financier, programme.
1982-1985
- 25 AF 115** Congrès du comité de coordination européenne à Thessaloniki du 17 au 20 octobre 1984. - Organisation : correspondance, plan d'organisation de la structure de coordination des fédérations européennes, programme préliminaire, organigramme, synthèse d'un questionnaire envoyé aux différentes fédérations européennes.
1982-1984
- 25 AF 116** IV^e congrès du comité de coordination européenne à Ostende du 4 au 6 septembre 1986. - Préparation : correspondance, budget. Déroulement : comptes rendus, carte postale, programmes, rapports sur les toxicomanies.
1986
- 25 AF 117** V^e congrès du comité de coordination européenne de Stockholm du 2 au 4 juin 1988. - Séjour, organisation : bon de commande pour de la documentation sur la Suède, documentation touristique, correspondance, plans, billets de transport (dont train et avion). Déroulement : livret pour un "Plan d'action pour la Méditerranée" édité par les Nations unies, rapport du congrès, listes des participantes et des sponsors, ordre du jour, résolutions, programme, compte rendu.
1988
- 25 AF 118** VI^e congrès du comité de coordination européenne à Aix-la-Chapelle du 4 au 6 octobre 1990. - Préparation : correspondance, compte rendu. Déroulement : plan,

listes des participantes, coupures de presse, programmes, tract, publicité, rapport.

1990

Niveau international

- 25 AF 119** XV^e congrès international à Montreux du 25 à 31 mai 1980. - Séjour, organisation matérielle : bon de réservation de transport, billet d'avion, bulletin de change, brochures touristiques (dont carte, dépliant, guide), plan avec publicité, budget prévisionnel, carte de visite, menus, notes manuscrites, bulletin de participation avec coupon réponse, calepin avec liste des noms, marque-page, liste des publications avec prix, invitation, formulaire d'inscription et accusé de réception au nom de Sylvie Paul. Conférences, déroulement : listes des participantes, programmes, contributions imprimées, mouchoir avec logo du congrès, notes, allocutions, livret de rapport, livret sur le jubilé de l'association internationale, avec une présentation de chaque pays membre, amendements et résolutions à la constitution et aux statuts, projets, brochure de l'Unesco.
- 1980
- 25 AF 120** XVI^e congrès international à Washington, du 31 juillet au 5 août 1983. - Conférences, préparation : correspondances, projets de résolutions et motions, C.V., fiche de renseignements, charte des droits de l'enfant malade à l'hôpital, formulaires d'inscription et de procuration, bulletins de nomination. Conférences, déroulement : rapports, note d'information, coupures de presse, listes des participants, statuts.
- 1980-1983
- 25 AF 121** XVII^e congrès international d'Auckland, du 13 au 18 octobre 1985. - Préparation : correspondances, compte rendu, bulletins d'information et de nomination, C.V., formulaires de procuration et d'inscription, projets de motion, documentation touristique. Conférences, déroulement : rapports, comptes rendus, programmes, amendements et résolutions proposés et adoptés, fiches de renseignements sur les candidates, rapport du Dr. Rossignol sur « Les vaccinations »
- 1979-1985
- 25 AF 122** XVIII^e congrès international à la Haye du 2 au 7 août 1987. - Séjour, organisation générale : correspondances, formulaires de procuration et d'abonnement, Conférences, déroulement : rapports, comptes rendus, constitution et statuts, candidatures, procès-verbal, ordre du jour, programmes, résolutions et amendements, invitation, listes, budget, bon de livraison, menu.
- 1985-1987
- 25 AF 123** XIX^e Congrès international à Nassau du 16 au 20 octobre 1989. - Séjour, organisation générale : bordereau d'envoi pour des procurations, correspondances, propositions de résolutions et de candidatures, questionnaires, formulaires (de procuration, réservation d'hôtels), bulletins de nomination, liste des publications. Conférences, déroulement : programme, rapports, procès-verbal du congrès, constitution et statuts adoptés, résolutions et amendements adoptés, budget, notes, candidatures, C.V., allocutions, brochure, tracts, article écrit par Raymonde Martin concernant « L'utilité économique et commerciale de la langue française ».
- 1989
- 25 AF 124** XXI^e congrès international à Melbourne, du 3 au 9 octobre 2002. - Séjour, organisation générale : correspondances, listes des hôtels, communiqué, formulaire d'inscription, notes d'information concernant le congrès et les

inscriptions, lettre d'information de la Fédération internationale. Conférences, déroulement : procès-verbaux, programmes, constitution de la Fédération internationale, ordre du jour, fiches de renseignements sur les candidates, résolutions adoptées, rapport financier, rapport sur les différentes instances de la Fédération internationale, notes, listes des participantes et des privilèges réservés aux membres.

2002

Relations avec les fédérations nationales étrangères

- 25 AF 125** Échanges divers. - Niveau européen : correspondances, documentation sur les fédérations, plaquette et programme du EWMD, rapport, bulletin d'adhésion. Niveau mondial : correspondances, publicité thaïlandaise, livrets des associations thaïlandaise, finlandaise et danoise.
1983-1991
- 25 AF 126** Fédération allemande. - Information : 11 revues.
1986-1990
- 25 AF 127** Fédération belge. - Information : liste des présidentes du pays, correspondances, programmes, annexes.
1988-1990
- 25 AF 128** Fédération brésilienne. - Projet de bicentenaire, organisation : carte postale, projet, correspondances.
1989
- 25 AF 129** Fédération britannique. - Organisation : présentation de la fédération sous forme de rapport. Information : lettre d'information (*newsletter*).
1989
- 25 AF 130** Fédération finlandaise. - Information : revue.
1990
- 15 AF 131** Fédération italienne. - Journée à Assise, préparation: correspondances, brochure, programme. Information : revues n° 77, 82, 83, 84, 85.
1985-1989
- 25 AF 132** Fédération jordanienne, club d'Amman. - Information: livret de l'Amman BPW, "Operations of the Bureau of Advisory Services for Women".
s.d.
- 15 AF 133** Fédération de Singapour. - Information : lettre d'information (*newsletter*).
1990
- 25 AF 134** Fédération suédoise. - Information : revues trimestrielles de l'année 1988.
1988

Relations avec des associations et mouvements

Niveau national

- 25AF 135** CIF. - Législation en faveur des femmes : répertoire des lois et décrets sur les principales mesures qui ont contribué à améliorer la condition des femmes, table des matières.
1978
- 25 AF 136** L'Harmattan, maison d'édition et de diffusion. - Information : livre des parutions, bulletin d'information, bulletin de commande avec les descriptions des œuvres.

1986

25 AF 137 Observatoire de l'égalité femmes/hommes. - Brochure éditée par la Marie de Paris.

s.d.

25 AF 138 Association « Parité ». - Réflexions sur le thème de la parité dans le monde politique : rapports de diverses associations et institutions, correspondances, programmes, projet, guide avec questions-réponses, annexes (dont amendement, compte rendu analytique du Sénat), proposition de loi du Sénat contre la discrimination sexiste, déclaration et propositions de la Conférence de Paris (1999) sur "Femmes et Hommes au pouvoir", formulaire de pétition. Information : extraits d'articles parus dans le bulletin de l'UPF, lettres d'information de l'association "Parité-Infos" n° 1 à 18 (ainsi que la liste des numéros parus et un bulletin d'abonnement), coupures de presse (dont le "Manifeste des 577 pour une démocratie paritaire" paru dans le Monde en novembre 1993), publicité.

1979-1999

25 AF 139 Pénélope, pour l'histoire des femmes. - Publication sur le thème "Femmes et Associations". - Revue, numéro 11.

1984

Niveau européen

25 AF 140 CLEF. - Correspondances, notes, rapports, pièces jointes, règlement de fonctionnement, projets, listes, comptes rendus, extrait du JO, chartes, synthèse, programmes, formulaire, convocations, motions, notes manuscrites, manifeste, procuration, budget, pétition, ordre du jour.. Information : Communiqués de presse, lettres d'information du LEF, brochures, articles de presse, guides, affiche, cartes postales, tracts.

1989-2002

Niveau international

25 AF 141 Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté. - Correspondances.

1986

25 AF 142 Nations unies. - Information : comptes rendus, bulletins d'information, brochure de l'UNICEF. Conférence mondiale de la femme en juillet 1985 à Nairobi (Kenya), préparation : Correspondances, rapports, comptes rendus, notes, coupures de presse, programme, documentation préparatoire envoyée par le Ministère des droits de la Femme.

1981-1989

25 AF 143 WIT. - Information : rapport de janvier/février 1991.

1991

Documentation

25 AF 144 Gestion associative. - Information : notes, programmes, bulletin d'adhésion de l'AFCA, guides édités par la Marie de Paris.

1991-1992

25 AF 145 CHPP. - Information : Programme de parution de la revue d'histoire et politique "Parlement[s]".

2004

25 AF 146 "Temps Libre". - Information : revue sur le thème « Temps et société ».

25 AF 147 "Les assises du temps du travail et de l'emploi", à l'initiative des femmes. - 1981
Information : étude sous forme de livre, coupures de presse. 1995

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Statuts de la Fédération française

A - Premiers statuts, 1930

B - Derniers statuts, 2003

Annexe 2 : Liste des présidentes depuis 1930

Annexe 3 : Liste des congrès nationaux

Annexe 4 : Liste des congrès internationaux

Annexe 1 : Statuts de la Fédération française

A - Premiers statuts, 1930

UNION FÉMININE DES CARRIÈRES LIBÉRALES ET COMMERCIALES

STATUTS

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, portant le nom d'UNION FÉMININE DES CARRIÈRES LIBÉRALES ET COMMERCIALES, et affiliée à la fédération internationale des BUSINESS WOMEN.

Cette union a pour but de grouper les femmes qui travaillent et sont obligées d'avoir des initiatives et de supporter des responsabilités.

Elle a son siège à Paris, 10, avenue de la Bourdonnais.

ART. 2. — L'Association se compose de membres adhérents qui payent un droit d'entrée fixé à 10 francs et une cotisation annuelle de 25 francs, de membres honoraires qui payent une cotisation annuelle minima de 40 francs.

Pour faire partie de l'association il faut avoir au moins dix-huit ans et exercer une profession, un commerce ou une profession libérale.

ART. 3. — La qualité de membre de l'association se perd :

1° Par démission ;

2° Par radiation prononcée pour motifs graves par le comité ; le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir des explications ;

3° Par le non paiement des cotisations après deux avis adressés par la trésorière ou le comité.

ART. 4. — L'association est administrée par un comité composé de 15 à 25 membres élus pour un an par l'Assemblée générale. Ses membres sont rééligibles. Le comité choisit parmi ses membres un bureau composé d'une présidente, de deux vice-présidentes, d'une trésorière et d'une secrétaire ; la trésorière et la secrétaire sont réélues d'office chaque année après approbation des comptes de l'exercice. Ces deux dernières peuvent se faire seconder. Le bureau à l'exception de la trésorière et de la secrétaire est élu pour un an.

ART. 5. — Toutes les fonctions du bureau sont gratuites.

ART. 6. — Le Comité se réunit au moins six fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par la Présidente ou à son défaut par les vice-présidentes. La présence du tiers de ses membres est nécessaire pour la validité de ses délibérations. Tout membre du comité qui n'aura pas assisté au moins deux fois dans l'année aux délibérations sera rayé d'office.

ART. 7. — L'Assemblée générale se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le comité.

L'ordre du jour est établi par le comité. Son bureau est celui du comité. Elle approuve les comptes, vote le budget, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du comité.

ART. 8. — Les dépenses sont ordonnées par le Comité. L'association est représentée en justice par la trésorière.

ART. 9. — Les statuts peuvent être modifiés par l'Assemblée générale sur la proposition du bureau.

B – Derniers statuts, 2003

Statuts adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2003

Article 1 : Constitution et dénomination

La fédération française Business and Professional Women, formée de tous les clubs de femmes de professions diverses de France métropolitaine ainsi que des territoires et départements d'Outre-mer, est désignée sous l'abréviation B.P.W. France.

B.P.W. France est affiliée à la fédération internationale aussi désignée par : B.P.W. International.

La fédération française s'engage à se conformer aux statuts de B.P.W. International.

Le siège social de la fédération est fixé au domicile de sa présidente.

Article 2 : Objectifs

Ses objectifs sont :

1. de promouvoir les intérêts des femmes de toutes professions
2. d'inciter les femmes à utiliser toutes leurs capacités et à prendre la place qui leur revient dans le monde du travail
3. d'encourager les femmes à diversifier leur formation et à adapter en permanence leurs connaissances professionnelles
4. d'engager les femmes à s'impliquer et à innover dans les applications des nouvelles technologies
5. d'obtenir la suppression de toute discrimination dans la vie économique, civile et politique
6. de favoriser la création de réseaux d'échanges nationaux et internationaux dans l'esprit BPW
7. de contribuer à l'amélioration de la vie professionnelle des femmes dans tous les pays.

Article 3 : Ligne de conduite

B.P.W. France poursuit ses buts et activités sans distinction de race, de nationalité, de langue, d'âge, de religion. Elle est indépendante de toute influence.

Article 4 : Membres

La fédération est constituée :

- de clubs qui sont composés de femmes dont 75% au moins doivent être engagées dans une activité professionnelle ou bénévole.
- d'adhérentes individuelles trop éloignées d'un club.

Article 5 : Création d'un club

Un club ne peut être créé qu'à partir de dix membres.

Un nouveau club répondant aux objectifs de l'article 2 peut être créé à l'initiative d'adhérentes individuelles ou d'adhérentes d'un autre club. Sa demande d'admission dans la fédération est soumise au conseil d'administration.

Article 6 : Dissolution d'un club

En cas de dissolution, le club doit aviser le bureau national dans les trente jours qui suivent la

décision et lui envoyer ses archives dans un délai de trois mois.

L'actif éventuel, après règlement du passif, est dévolu à la fédération et il sera décidé de son affectation lors de la plus prochaine assemblée générale.

Article 7 : Ressources

Les ressources de la fédération proviennent des cotisations annuelles versées par les clubs et les adhérentes individuelles. Le montant des cotisations des clubs est voté par le conseil d'administration lors de son assemblée générale annuelle. Ce montant est exigible deux mois après la survenance de l'assemblée générale.

Elles peuvent être également constituées de subventions publiques ou privées.

L'année financière de la fédération commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Il est tenu une comptabilité des recettes et des dépenses permettant de justifier de l'emploi des fonds.

Article 8 : Administration

La fédération est administrée par le conseil d'administration, organe de décision et de contrôle dont l'exécutif est le bureau national.

Le conseil d'administration est composé :

- des membres du bureau national
- des présidentes en exercice et de deux déléguées élues de chaque club
- des past-présidentes nationales, à jour de leur cotisation
- des déléguées titulaires permanentes internationales, s'il y a lieu.

Les adhérentes individuelles ne peuvent pas avoir de représentation au sein du conseil d'administration.

Article 9 : Attributions du conseil d'administration

Le conseil d'administration :

- se prononce souverainement sur l'admission de clubs dans la fédération ainsi que sur leur radiation,
- élit les membres du bureau national pour trois ans au scrutin secret,
- approuve et vote le rapport moral d'activités de l'année écoulée,
- approuve et vote les orientations générales ainsi que le programme de travail pour l'année à venir, présentés par le bureau,
- approuve les comptes de l'exercice écoulé et donne quitus à la trésorière,
- adopte le budget prévisionnel et fixe annuellement le montant de la cotisation,
- contrôle toutes les dépenses engagées,
- nomme une vérificatrice titulaire des comptes et une suppléante.

Article 10 : Bureau national

1. Le conseil d'administration choisit, parmi les adhérentes de B.P.W. France, au scrutin secret, le bureau national qui comprend :

- une présidente,

- une à trois vice-présidentes (la première vice-présidente étant celle qui a recueilli le plus grand nombre de suffrages),
- une secrétaire générale,
- une trésorière,

En cas de vacance, le bureau pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à une nouvelle élection lors de l'assemblée générale suivante, exception faite des postes de présidente et de trésorière pour lesquels il est pourvu à leur remplacement dans les meilleurs délais lors d'une assemblée générale anticipée.

2. Tout membre du bureau qui, sans excuse valable, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives dans l'année, sera considéré comme démissionnaire dudit bureau.

3. Sur proposition du bureau à la majorité absolue des suffrages exprimés, la past présidente est membre pendant un an avec voix consultative.

4. Chacun des membres du bureau élu pour trois ans est renouvelable une fois, soit dans la même fonction, soit dans une autre fonction, mais ne peut effectuer plus de deux mandats successifs. Toutefois par exception, le mandat de présidente pourra succéder à deux autres mandats de membre du bureau, sans que la durée totale de membre du bureau puisse excéder neuf années. Les membres du bureau ne sont pas rééligibles pendant trois ans.

5. Les candidatures doivent être présentées pour une fonction déterminée et communiquées au bureau national au plus tard quarante jours avant l'assemblée générale. Toute candidature tardive sera rejetée. Le bureau national doit s'assurer que les candidatures sont conformes aux valeurs fondamentales de la fédération telles qu'elles sont visées à l'article 2.

Ces candidatures doivent être portées à la connaissance des présidentes de clubs par les soins du bureau national au plus tard trente jours avant la date de l'assemblée générale.

Toute adhérente d'un club, à jour de sa cotisation et ayant exercé des responsabilités au sein de son club, peut être candidate à une fonction au bureau national ; sa candidature, écrite et conforme aux valeurs prônées par la fédération, doit être agréée par son club. S'il s'agit d'une adhérente individuelle, sa candidature est agréée par le bureau national. Par dérogation, la présidente de la fédération doit avoir été membre du conseil d'administration ou y appartenir au moment de son élection.

6. Toutes les fonctions des membres du bureau national sont bénévoles. Ses membres ne peuvent recevoir aucune rétribution à l'occasion des fonctions qui leur sont confiées. Seuls sont possibles des remboursements de frais, sur justificatifs.

7. A l'expiration de leur mandat, tous les membres du bureau national doivent remettre aux personnes nouvellement élues les registres et dossiers de leur charge.

Article 11 : Attributions du bureau national

Le bureau national est chargé :

- de soumettre la candidature et création de nouveaux clubs à l'approbation du conseil d'administration. Le bureau national en suit la réalisation en accord avec les principes généraux de la fédération
- de proposer au conseil d'administration des axes de travail et une organisation dans le respect des objectifs et principes animant la fédération
- de décider l'opportunité des dépenses envisagées et de les vérifier
- de convoquer et d'adresser l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et

éventuellement d'assemblées générales extraordinaires

- de maintenir un contact direct avec les clubs et de coordonner les activités communes
- de s'assurer que les statuts des clubs sont conformes aux statuts-types votés par le conseil d'administration
- d'organiser le congrès national
- de mandater les déléguées dans les réunions des organisations nationales, européennes et internationales auxquelles la fédération est affiliée.

Le bureau peut faire appel à une personne extérieure en tant que de besoin pour une mission précise et limitée dans le temps.

Article 12 : Présidente

La présidente assume la plus haute charge de la fédération. A ce titre, elle la représente dans tous les actes de la vie juridique.

Elle a pour mission de :

- représenter la fédération à l'extérieur
- préparer l'ordre du jour des réunions du bureau qui doit tenir au moins six réunions par an, et autoriser l'envoi des convocations
- préparer l'ordre du jour des assemblées générales. Celui-ci est soumis à l'approbation du bureau et transmis au conseil d'administration
- établir un rapport annuel envoyé aux déléguées et présidentes des clubs avant la tenue de l'assemblée générale

Elle est secondée dans ces missions par la secrétaire générale.

La présidente dirige les réunions du conseil d'administration et du bureau ; lorsqu'il y a partage égal des voix, la voix de la présidente est prépondérante.

La présidente est autorisée à déléguer ses pouvoirs aux vice-présidentes ou, le cas échéant, à un membre du bureau, dans le respect des intérêts de la fédération et sous le contrôle du bureau.

En cas d'indisponibilité momentanée de la présidente, les fonctions de celle-ci sont de droit exercées par la première vice-présidente. Si cette impossibilité devenait définitive et survenait au cours des deux premières années de son mandat, il y aurait lieu de convoquer une assemblée générale pour procéder à de nouvelles élections pour un mandat de trois ans.

Si au terme normal du mandat de la présidente, aucune candidature ne se manifeste dans le respect des délais imposés à l'article 10-5, et l'assemblée générale prévue se déroulant, conformément aux règles de l'article 8 des statuts, la présidente poursuit ses fonctions jusqu'à l'assemblée générale suivante. Les termes de ce paragraphe s'appliquent également au mandat de la trésorière qui se trouverait dans la même situation.

Article 13 : Trésorière

La trésorière est gestionnaire des finances de la fédération. Elle effectue les paiements. Elle s'acquitte de ses fonctions ainsi que de celles définies par le bureau.

Elle contrôle les rentrées de fonds.

Elle est responsable de la répartition, du contrôle et du suivi des budgets.

Elle prépare le budget.

Elle présente tous les ans à l'approbation du bureau un rapport financier pour l'exercice écoulé et un

budget prévisionnel pour l'année à venir, avant de le soumettre à la décision du conseil d'administration au cours de l'assemblée générale annuelle. Elle peut être assistée d'une trésorière adjointe.

Article 14 : Déléguées des clubs

Le nombre des déléguées est de deux par club. Déléguées et suppléantes sont élues lors des assemblées générales des clubs. Leur mandat est de trois ans renouvelable une fois.

Les déléguées expriment par leur vote à la fois le choix de leur club et l'intérêt de la fédération.

Article 15 : Assemblées générales

Le bureau convoque au moins une fois par an une assemblée générale ordinaire. La date en est fixée par le conseil d'administration.

L'ordre du jour est indiqué sur les convocations ; l'envoi de celles-ci se fait deux mois avant la date de l'assemblée générale.

Tous les membres des clubs et les adhérentes individuelles à jour de leurs cotisations peuvent assister à l'assemblée générale. Toutefois, seuls ont voix délibérative les membres du conseil d'administration définis à l'article 8. La première ou une vice-présidente du club est la suppléante de la présidente.

Le vote par correspondance n'est pas admis.

L'assemblée générale ne délibère valablement que lorsque la majorité des membres du conseil d'administration en exercice est présente ou représentée dans les conditions prévues à l'article 8. Si après une première convocation régulièrement faite, ce quorum n'est pas atteint, une assemblée générale est à nouveau tenue dans le mois suivant. Elle délibère alors valablement sans condition de quorum.

Les élections se déroulent à bulletin secret. Aucun pouvoir n'est admis.

Les résolutions sont adoptées à main levée et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Tout membre du conseil d'administration empêché d'assister à une séance peut donner pouvoir écrit à un autre membre dudit conseil pour voter en son nom. Un seul pouvoir par membre est admis.

Ne peuvent être traitées, lors de l'assemblée, que les questions inscrites à l'ordre du jour.

Article 16 : Assemblée générale extraordinaire

Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées :

- soit à la demande de la présidente, chaque fois qu'elle le juge utile,
- soit à l'initiative du bureau national,
- soit sur requête écrite d'un quart des membres du conseil d'administration.

Les formalités prévues à l'article 15 s'appliquent aux assemblées extraordinaires.

Article 17 : Congrès national

Un congrès national, ouvert au public, a lieu tous les trois ans.

La détermination de la localisation du congrès suivant est votée lors de l'assemblée générale qui suit le congrès national ; les candidatures des clubs sont soumises pour approbation à l'assemblée.

Avant le déroulement du congrès, une convention de partenariat déterminant les responsabilités respectives de la fédération et du club organisateur est rédigée.

La responsabilité financière du congrès appartient à la fédération. Les comptes du congrès doivent

être soumis à la vérificatrice des comptes de la fédération dans l'année qui suit le congrès.

Article 18 : Obligations des clubs

Les clubs ont toute liberté d'organiser leur programme d'action, ainsi que d'établir leur budget, dans le respect des orientations générales et des axes de travail déterminés par le conseil d'administration.

Chaque club doit :

- soumettre ses statuts ainsi que leurs amendements à la fédération avant de les adopter définitivement et de les déposer en préfecture
- préparer et convoquer son assemblée générale annuelle dans les deux mois après la tenue de l'assemblée générale de la fédération, et toute autre assemblée qu'il s'avère nécessaire de convoquer en cours d'année, en fixer l'ordre du jour et préparer le texte des résolutions à soumettre à ces assemblées
- adresser à la fédération son rapport annuel d'activités. L'envoi des cotisations annuelles de ses membres et du rapport financier, certifiés conformes par la vérificatrice aux comptes du club, s'effectue dans les deux mois qui suivent l'assemblée générale de la fédération
- prendre connaissance et diffuser auprès de chaque membre du club, les informations de la fédération
- élire et envoyer ses déléguées titulaires ou suppléantes au conseil d'administration de la fédération.

Article 19 : Règlement de conflits

En cas de contestation ou de difficulté soit entre un club et un ou plusieurs de ses membres, soit entre deux ou plusieurs clubs, la présidente de la fédération ou à défaut, l'une des vice-présidentes désignée par le bureau, assistée de deux présidentes de clubs, arbitre le litige.

Il peut être fait appel dans un délai de deux mois par les parties intéressées de la décision devant l'assemblée générale de la fédération qui statue souverainement.

En cas de conflit entre la fédération et un ou plusieurs clubs, le conseil d'administration est réuni à l'initiative de la présidente de la fédération, du bureau national ou sur requête écrite du ou des clubs concernés. Il statue souverainement dans un délai de deux mois.

Article 20 : Radiation

Tout club dont l'action ou le comportement non associatif est, après enquête, non conforme aux règles fixées par la fédération, s'expose à la radiation. La présidente du club concerné est préalablement appelée à fournir ses explications.

Le club radié doit immédiatement cesser de faire usage, de quelque manière que ce soit, du nom de l'association ainsi que des actes d'affiliation et des insignes nationaux et internationaux. Les fonds disponibles seront affectés selon les modalités prévues à l'article 6.

Un club peut être suspendu pour non-règlement des cotisations annuelles à la fin de l'année civile. Après mise en demeure lors de l'assemblée générale, la dissolution sera prononcée dans les six mois en cas de non-régularisation.

Article 21 : Amendements aux statuts

Les statuts peuvent être amendés par un vote à la majorité des deux tiers des membres du conseil d'administration présents ou représentés.

Les amendements doivent être soumis par écrit au bureau national pour convocation d'une assemblée générale extraordinaire.

Article 22 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être adopté par le conseil d'administration en assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés. Il détermine les conditions d'application des présents statuts.

Article 23 : Dissolution

La dissolution de la fédération pourra être prononcée en assemblée générale extraordinaire convoquée à cet effet, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés et il y sera statué sur l'emploi des fonds de la fédération. Il sera nommé un ou plusieurs liquidateurs et l'actif, s'il y a lieu, sera dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Annexe 2 : Liste des présidentes depuis 1930

1930-1940	Mme Mary Laudner
1945-1946	Mme Suzanne Cordelier
1946-1950	Mme Madeleine Martinache
1950-1953	Mme Suzanne Tiers
1953-1959	Mme de Saint Blanquat
1959-1962	Mme Irène Bernard
1963-1969	Mme Marcelle Kramer Bach
1970-1976	Mme Jeanne Laporte
1976-1982	Mme Claude Rossignol
1982-1985	Mme Micheline Lebrun
1985-1991	Mme Raymonde Martin
1991-1993	Mme Renée Besombes
1993-1998	Mme Evelyne Serdjenian
1998-2002	Mme Hélène Plano
2002-2005	Mme Colette Davaze
2005-2009	Mme Nicole Pelletier Perez
2009-2010	Mme Ghislaine Royer
2010-2013	Mme Karin Raguin

Annexe 3 : Liste des congrès nationaux

1957	<i>Bordeaux</i>	Du sentiment de l'insécurité dans le monde moderne
1960	<i>Lyon</i>	La puissance parentale
1963	<i>Tours</i>	La Française face à ses devoirs civiques
1966	<i>Côte d'Azur</i>	La préparation de la femme à sa profession
1969	<i>Marseille</i>	Comment comprendre les jeunes ?
1972	<i>Lille</i>	La situation des femmes dans une région économique en pleine évolution
1975	<i>Paris</i>	L'avenir de la femme dans le monde économique
1978	<i>Aix-en-Provence</i>	Des études à la vie professionnelle
1981	<i>Le Mans</i>	La femme et la création
1984	<i>Tours</i>	Profession. Responsabilité. Société
1986	<i>Nice</i>	Les femmes et le pouvoir de décision
1988	<i>Arcachon</i>	Les femmes et l'animation du territoire
1990	<i>Angers</i>	Vivre et travailler demain
1992	<i>Strasbourg</i>	Vie professionnelle et vie familiale dans une perspective européenne
1995	<i>Toulon</i>	Femmes et médias
1998	<i>Paris</i>	Femmes et création
2001	<i>Arcachon</i>	Quel avenir pour les associations féminines ?
2004	<i>Marseille</i>	La femme dans l'économie, place active dans une société en évolution
2008	<i>Paris</i>	L'intégration des femmes sans inégalité ni discrimination
2010	<i>Le Mans</i>	L'égalité professionnelle homme/femme : une stratégie gagnante

Annexe 4 : Liste des congrès internationaux

1936	<i>Paris</i>	Les femmes et le travail : doit-on aller plus loin ou revenir en arrière ?
1938	<i>Budapest</i>	Le rôle des femmes dans un monde en guerre
1947	<i>Paris</i>	Une condition féminine plus efficace dans la vie politique
1950	<i>Londres</i>	Défendre les Droits des Femmes
1953	<i>Stockholm</i>	Vie professionnelle
1956	<i>Montréal</i>	La Femme qui travaille aujourd'hui et demain
1959	<i>Paris</i>	Jetons les ponts entre les peuples
1962	<i>Oslo</i>	Les voies ouvertes vers la communication internationale
1965	<i>Washington</i>	La responsabilité et la liberté individuelle
1968	<i>Londres</i>	Pour une plus grande égalité des femmes dans la société
1971	<i>Edmonton</i>	Décennies 70-80 : années décisives
1974	<i>Buenos Aires</i>	Regards sur le 20ème siècle
1977	<i>Helsinki</i>	Les accords de Lomé
1980	<i>Montreux</i>	Le défi lancé à la femme de demain
1983	<i>Washington</i>	Stratégies pour le succès
1985	<i>Auckland</i>	Jeunes d'aujourd'hui, dirigeantes de demain
1987	<i>La Haye</i>	Femmes, la force vitale
1989	<i>Nassau</i>	Femmes, l'esprit d'entreprise
1991	<i>Nairobi</i>	La femme, l'environnement et le développement
1993	<i>Nagoya</i>	Allons de l'avant avec la FIFCLC
1996	<i>Venise</i>	Associations pour le futur
1999	<i>Vancouver</i>	Les femmes au pouvoir au 21ème siècle
2002	<i>Melbourne</i>	Un monde en paix
2005	<i>Lucerne</i>	Nouvelles dimensions du Leadership

Table des matières

Remerciements	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
Zone d'identification.....	4
Zone du contexte.....	4
Zone du contenu.....	4
Zone des conditions d'accès et d'utilisation	7
Zone des sources complémentaires.....	8
Zone des notes.....	9
Zone du contrôle de la description.....	9
TABLE DES SIGLES	10
Fonds UPF du club de Cannes	12
Fiche Isaar (cpf).....	12
Plan de classement.....	15
CORPS DE REPERTOIRE – FONDS UPF DU CLUB DE CANNES	16
Organisation.....	16
Administration et Fonctionnement.....	16
<i>Assemblées générales et réunions</i>	16
<i>Membres</i>	16
Comptabilité.....	16
Activités et Relations.....	16
<i>Activités organisées par le club</i>	17
<i>Relations avec les autres clubs</i>	17
<i>Relations avec la Fédération nationale</i>	17
<i>Relations avec la Fédération internationale</i>	18
<i>Relations avec d'autres mouvements ou associations</i>	18
Niveau régional.....	18
Niveau national.....	18
Documentation.....	18
<i>Presse</i>	18
Fonds UPF du club de Paris-Ouest	19
Fiche Isaar (cpf).....	19
Plan de classement.....	21
CORPS DE REPERTOIRE – FONDS UPF DU CLUB DE PARIS-OUEST	22
Organisation.....	22
Administration et Fonctionnement.....	22
<i>Assemblées générales</i>	22
<i>Comptabilité</i>	22
<i>Membres</i>	22
Activités organisées par le club.....	22
Activités auxquelles le club a participé.....	23
<i>Relations avec la fédération nationale</i>	23
<i>Relations avec la fédération internationale</i>	23
<i>Relations avec d'autres mouvements ou associations</i>	23
Niveau national.....	23

Niveau européen.....	23
Niveau international.....	23
Fonds du UPF du club de Paris-Sept.....	24
Fiche Isaar (cpf).....	24
Plan de classement.....	26
CORPS DE REPERTOIRE – FONDS UPF DU CLUB DE PARIS-SEPT.....	27
Organisation.....	27
Administration et Fonctionnement.....	27
<i>Assemblées générales</i>	27
<i>Membres</i>	27
Comptabilité et Finances.....	27
Activités.....	28
<i>Activités organisées par le club</i>	28
<i>Activités auxquelles le club a participé</i>	28
Documentation.....	28
<i>Presse</i>	28
Fonds de la Fédération française nationale UPF.....	29
Fiche Isaar (cpf).....	29
Plan de classement.....	32
CORPS DE REPERTOIRE – FONDS DE LA FEDERATION NATIONALE FRANCAISE UPF.....	33
Organisation.....	33
<i>Fédération nationale UPF</i>	33
<i>Fédération internationale UPF</i>	33
Administration et Fonctionnement.....	33
<i>Réunions du bureau</i>	33
<i>Assemblées générales</i>	33
<i>Membres</i>	34
Comptabilité.....	34
<i>Activités et Relations</i>	34
<i>Activités organisées par la Fédération nationale</i>	34
Relations avec les clubs français.....	34
Congrès nationaux.....	35
Commissions.....	36
Autres activités de la Fédération française UPF.....	36
Publications.....	37
<i>Relations avec la Fédération internationale</i>	38
Échanges entre la FF et la FI.....	38
Congrès auxquels la Fédération a participé.....	38
Niveau européen.....	38
Niveau international.....	39
<i>Relations avec les fédérations nationales étrangères</i>	40
<i>Relations avec des associations et mouvements</i>	40
Niveau national.....	40
Niveau européen.....	41
Niveau international.....	41
Documentation.....	41
TABLE DES ANNEXES.....	43
Annexe 1 : Statuts de la Fédération française.....	44

A – Premiers statuts, 1930.....	44
B – Derniers statuts, 2003.....	45
Annexe 2 : Liste des présidentes depuis 1930.....	52
Annexe 3 : Liste des congrès nationaux.....	53
Annexe 4 : Liste des congrès internationaux.....	54